



La raison de notre espérance

La perfection des saintes Écritures

La perfection des saintes Écritures

« Nous croyons que cette Écriture sainte contient parfaitement la volonté de Dieu et que tout ce que l'homme doit croire pour être sauvé y est suffisamment enseigné. Tout ce qui a trait à la manière dont Dieu nous demande de le servir y est décrit en long et en large, de sorte que personne, pas même un apôtre ni même un ange du ciel, ne doit enseigner autre chose que ce que les saintes Écritures nous enseignent, comme le dit l'apôtre Paul (Ga 1.8-9). Le fait qu'il soit défendu d'ajouter ou de retrancher à la Parole de Dieu démontre bien que sa doctrine est parfaite et complète à tous égards.

Par conséquent, il ne faut pas considérer les écrits des hommes, même des hommes les plus saints, comme étant de même valeur que les écrits divins. Il ne faut pas non plus considérer la coutume, le grand nombre, l'ancienneté, le passage du temps, la succession des personnes, les conciles, les décrets, les décisions officielles comme étant de même valeur que la vérité de Dieu, car la vérité de Dieu est au-dessus de tout. Tous les hommes sont en effet menteurs et plus vains que la vanité même. C'est pourquoi nous rejetons de tout notre cœur tout ce qui ne s'accorde pas à cette règle infaillible, comme les apôtres nous l'enseignent en disant : "Éprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu" (1 Jn 4.1) et "Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison" (2 Jn 1.10). »

Confession de foi des Pays-Bas, article 7

1. La Bible nous suffit pour notre salut et notre service
2. Il est défendu de retrancher ou d'ajouter à la Parole de Dieu
3. La vérité de la Parole de Dieu est au-dessus de tout
4. Notre responsabilité d'examiner les Écritures et de rejeter les erreurs

La Confession de foi des Pays-Bas contient en tout pas moins de sept articles sur les Écritures saintes, tellement le sujet est important. Nous croyons que les 66 livres de la Bible sont la Parole de Dieu (art. 2), ils sont inspirés (art. 3), canoniques (art. 4), remplis d'autorité (art. 5) et distincts des livres apocryphes (art. 6). Mais ces livres sont-ils suffisants? Contiennent-ils tout ce dont nous avons besoin? L'article 7 affirme avec force la perfection des Écritures. Elles sont pleinement suffisantes.

1. La Bible nous suffit pour notre salut et notre service

« Nous croyons que cette Écriture sainte contient parfaitement la volonté de Dieu » (art. 7). Il n'y manque rien de toute la richesse de ce que Dieu a jugé bon de nous faire connaître. Le Seigneur Jésus a dit : « Tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jn 15.15). Et l'apôtre Paul ajoute : « Sans rien dissimuler, je vous ai annoncé tout le dessein de Dieu » (Ac 20.27). Cela ne veut pas dire que Dieu nous révèle absolument tout concernant sa volonté. Par exemple, la Bible ne nous dit pas avec qui nous devrions nous marier ou quel emploi nous devrions exercer. Dieu ne nous a pas tout révélé concernant ses plans, il a gardé secrètes bien des choses. « Les choses cachées sont à l'Éternel, notre Dieu; les choses révélées sont à nous et à nos fils, à perpétuité, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi » (Dt 29.29). Nous devons nous contenter de ce que Dieu nous a révélé dans sa Parole et lui faire confiance en toutes choses, sans chercher à explorer ses secrets insondables.

La Bible ne nous enseigne pas non plus sur tous les sujets, par exemple l'astronomie, la médecine, la comptabilité ou l'ingénierie. Cependant, la Bible a beaucoup de choses à dire aux astronomes, aux médecins, aux comptables et aux ingénieurs. Nous pouvons explorer la création, faire des découvertes, lire toutes sortes d'autres livres pour nous instruire ou nous aider à mieux effectuer notre travail. La Bible nous suffit parfaitement pour le but que Dieu a prévu.

« Tout ce que l'homme doit croire pour être sauvé y est suffisamment enseigné. Tout ce qui a trait à la manière dont Dieu nous demande de le servir y est décrit en long et en large, de sorte que personne, pas même un apôtre ni même un ange du ciel, ne doit enseigner autre chose que ce que les saintes Écritures nous enseignent » (art. 7).

Nous avons tout ce qu'il faut dans la Bible d'abord **pour notre salut**. « Depuis ton enfance, tu connais les Écrits sacrés; ils peuvent te donner la sagesse en vue du salut par la foi en Jésus-Christ » (2 Tm 3.15). Nous avons également tout ce qu'il faut dans la Bible **pour le service** que Dieu nous demande de lui rendre. « Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour redresser, pour éduquer dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit adapté et préparé à toute œuvre bonne » (2 Tm 3.16-17). C'est pour cela que David pouvait prendre plaisir dans la loi de Dieu et avoir pleinement confiance qu'elle était une lumière sur son sentier. « La loi de l'Éternel est parfaite, elle restaure l'âme » (Ps 19.8).

Les Écritures sont pleinement suffisantes pour nous enseigner comment Dieu veut être servi dans notre vie privée, mais aussi comment il veut être adoré dans le culte public. La Bible nous explique tout ce qui est nécessaire pour adorer Dieu selon sa volonté. Nous ne devons donc pas l'adorer d'une autre manière que celle prescrite dans sa Parole. (Les réformés disent que tout ce qui n'est pas commandé dans la Bible est interdit dans le culte public, tandis que les luthériens disent que tout ce qui n'est pas interdit dans la Bible est permis dans le culte public, ce qui est très différent).

Il est tellement réjouissant de savoir que la Bible contient tout ce dont j'ai besoin pour ma foi et ma vie chrétienne. Je n'aurai jamais à m'inquiéter qu'un jour je ne pourrais aucunement savoir ce que Dieu veut pour moi. Dans son amour, il m'a donné tout ce qu'il a estimé nécessaire que je sache.

2. Il est défendu de retrancher ou d'ajouter à la Parole de Dieu

« Personne, pas même un apôtre ni même un ange du ciel, ne doit enseigner autre chose que ce que les saintes Écritures nous enseignent, comme le dit l'apôtre Paul (Ga 1.8-9). Le fait qu'il soit défendu d'ajouter ou de retrancher à la Parole de Dieu démontre bien que sa doctrine est parfaite et complète à tous égards » (art. 7).

Ce qui est écrit dans la Bible peut nous plaire ou nous déplaire. Son enseignement peut nous réjouir ou nous causer des difficultés. Toutefois, les hommes n'ont pas le droit d'y toucher, que ce soit pour y retrancher ce qui pourrait nous déplaire ou pour y ajouter ce qui nous semble y manquer.

« Je l'atteste à quiconque entend les paroles de la prophétie de ce livre : Si quelqu'un y ajoute, Dieu ajoutera à son sort les plaies décrites dans ce livre. Et si quelqu'un retranche des paroles du livre de cette prophétie, Dieu retranchera sa part de l'arbre de vie et de la ville sainte, décrits dans ce livre » (Ap 22.18-19).

Comme dit Jésus, « l'Écriture ne peut être abolie » (Jn 10.35). Elle forme un tout, exactement comme Dieu l'a voulu, du fait qu'il a guidé les prophètes et les apôtres pour qu'ils écrivent sa Parole infaillible. Nous devons nous accrocher à la Parole de Dieu et la garder précieusement, même quand cela est difficile, car effectivement certaines paroles sont difficiles à croire ou à obéir. Mais puisque c'est Dieu qui le dit, j'y crois et je demande à Dieu qu'il m'aide à croire tout ce qu'il dit.

3. La vérité de la Parole de Dieu est au-dessus de tout

Heureusement que nous avons cette Écriture sainte! Sans quoi nous serions livrés aux caprices et aux imaginations des hommes.

« Par conséquent, il ne faut pas considérer les écrits des hommes, même des hommes les plus saints, comme étant de même valeur que les écrits divins. Il ne faut pas non plus considérer la coutume, le grand nombre, l'ancienneté, le passage du temps, la succession des personnes, les conciles, les décrets, les décisions officielles comme étant de même valeur que la vérité de Dieu, car la vérité de Dieu est au-dessus de tout. Tous les hommes sont en effet menteurs et plus vains que la vanité même » (art. 7).

Évidemment, cet article visait à l'origine l'enseignement de l'Église romaine, qui n'a d'ailleurs toujours pas changé dans sa substance et qui met la tradition, l'ancienneté et les décisions des conciles au même niveau que la Bible.

Jésus lui-même a dénoncé les dirigeants juifs de son temps qui accordaient à leur tradition une même importance qu'aux Écritures. En réalité, par leurs traditions, ils renversaient la Bible. « Vous abandonnez le commandement de Dieu et vous tenez à la tradition des hommes » (Mc 7.7). Bien sûr, les écrits des hommes de Dieu, la tradition, l'ancienneté, les conciles peuvent tous avoir de bonnes choses à dire qui soient fort utiles. Nous ne devrions pas penser que nous sommes les premiers à lire la Bible et que tous les autres qui l'ont lue avant nous n'ont rien à nous apprendre. Nous devons demeurer humbles et savoir profiter de l'expérience de l'Église dans les générations passées ou de l'expérience des autres Églises actuelles ailleurs dans le monde. Cependant, la vérité de Dieu révélée dans sa Parole

est au-dessus de tout. « Si quelqu'un parle, que ce soit par les oracles de Dieu » (1 Pi 4.11). Même les anges n'ont pas le droit d'y toucher. « Si un ange du ciel vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! » (Ga 1.8). Les pasteurs, les théologiens, les synodes, les conciles et ceux qui prétendent recevoir des visions et des révélations n'ont pas plus de droits que les anges du ciel.

Lorsque nécessaire, il nous faut préférer la Parole de Dieu aux paroles des pasteurs et des théologiens, même les plus intelligents, les plus pieux ou les plus estimés. Si nous acceptons les enseignements qui sont étrangers à cette Parole divine, nous serons forcément ébranlés et mal dirigés. Soyons une maison fondée sur le roc. Faisons très attention de ne pas dire, comme j'ai déjà entendu de la bouche d'un frère qui voulait établir un point de vérité : « Mon pasteur m'a dit que... » Je lui ai demandé : « D'accord, mais que dit la Parole de Dieu? » Je prie ardemment que les gens à qui j'aurai enseigné la Bible ne diront pas : « Notre pasteur nous a dit... », mais plutôt : « Dieu nous dit dans sa Parole... » Ne nous laissons pas séduire non plus par ces chrétiens « illuminés » qui viennent nous dire avec assurance : « Dieu m'a dit telle ou telle chose dans un songe, dans une vision ou dans une révélation directe... »

4. Notre responsabilité d'examiner les Écritures et de rejeter les erreurs

Cela implique que nous avons tous une responsabilité devant Dieu.

« C'est pourquoi nous rejetons de tout notre cœur tout ce qui ne s'accorde pas à cette règle infaillible, comme les apôtres nous l'enseignent en disant : "Éprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu" (1 Jn 4.1) et "Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison" (2 Jn 1.10) » (art. 7).

Personne ne peut se décharger de sa responsabilité en la faisant porter sur son pasteur ou sur l'Église. « Ce que je crois, allez le demander à mon pasteur, allez le demander à ma tradition ecclésiastique ou allez le demander à Rome. » Non, ce que je crois, c'est ce que Dieu me révèle dans sa Parole. C'est pourquoi nous avons la grande responsabilité de lire et d'étudier la Parole de Dieu et d'examiner toutes choses à la lumière de ce qui nous est enseigné dans les saintes Écritures.

Quand notre pasteur nous prêche la Parole de Dieu, remercions le Seigneur. Quand il nous prêche des idées qui ne sont pas selon la Parole de Dieu, ramenons-le humblement à l'Écriture. C'est notre devoir. Et nous-mêmes, efforçons-nous de nous soumettre à la Parole de Dieu, même quand ce qu'elle nous dit ne nous plaît pas. Comme les chrétiens de Bérée, nous devons toujours vérifier si ce qu'on nous enseigne est conforme à la Parole de Dieu (Ac 17.11), car tout doit être examiné à la lumière de la Parole de Dieu parfaite et pleinement suffisante pour notre salut et notre service.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.